



Notre destination et nos partenaires s'engagent pour un événementiel et un tourisme responsables avec le label "Destination Innovante Durable"

Mis en place par France Congrès et Événements en 2021, ce label est une reconnaissance de l'engagement des collectivités pour un tourisme et des événements éco-responsables, alignés avec les accords de Paris et les objectifs de l'ONU.

Présidé par David Lisnard, maire de Cannes, le réseau FCE dont la Métropole Européenne de Lille est adhérente, incite à "penser et travailler différemment le développement des activités événementielles et touristiques" à l'échelle d'une ville ou d'une intercommunalité. La démarche est notamment soutenue par l'ADEME, le commissariat général au développement durable, France 2030 et la Banque des territoires pour une action structurante et fédératrice, au plus près du terrain.

Le label "Destination Innovante Durable" n'est pas qu'un simple badge. C'est un engagement à mener 26 actions dans 8 domaines essentiels et une approche globale pour une destination, avec une résonance internationale. Chaque entité souhaitant obtenir ce label doit d'abord être certifiée ISO 20121.

Il couvre divers aspects, de la gouvernance transparente à la sécurité, la lutte contre le gaspillage et la mise en valeur du patrimoine. L'objectif est d'accueillir les visiteurs en respectant l'environnement, la culture locale et ses habitants. Cette démarche inclut tous les acteurs, des locaux aux entreprises et visiteurs, pour une expérience touristique globalement responsable. Désormais en partenariat avec les labels Ecotable et Clef Verte, les établissements sont référencés sur notre carte interactive pour découvrir la Destination durable de l'hébergement, l'alimentation durable à l'activité touristique et événementielle.



Pourquoi est-ce important ?

Les rencontres professionnelles, l'événementiel et le tourisme représentent une force puissante. Bien gérés dans leur développement, ils stimulent l'économie, contribuent à la cohésion sociale, préservent le patrimoine et promeuvent la compréhension entre différentes cultures. Mais, sans une approche durable, ils peuvent épuiser les ressources, nuire à l'environnement et créer parfois des tensions entre les résidents et les visiteurs.

Le label "Destination Innovante Durable" garantit que nous nous engageons à développer le tourisme et l'événementiel en harmonie avec les principes du développement durable, assurant ainsi un équilibre entre croissance économique, respect de l'environnement et bien-être des habitants comme des touristes.

Nous faisons partie d'un mouvement commun avec Rennes, Deauville, Biarritz, Bordeaux, Marseille, La Baule, Nancy, Metz, Nantes, Cannes, Tours Troyes, Angers, Lille et d'autres villes françaises qui rejoignent prochainement la démarche.

Ils soutiennent Destination Innovante Durable, une action structurante et fédératrice au plan près du terrain



Destination Arcachon

Liste des enjeux et actions Destination Innovante et Durable

1. Déployer une gouvernance ouverte et transparente
1-1 Inclure des parties prenantes locales dans la gouvernance de la destination
1-2 Mettre à la disposition des publics une publication (mise à jour) présentant les principales politiques publiques en lien avec DID et les offres touristiques découlant de cette même logique.
1-3 Evaluer et communiquer sur la maturité de la destination vis-à-vis des 8 enjeux et les actions retenues
2. Renforcer la mobilité durable pour s'inscrire dans la trajectoire neutralité carbone à 2050
2-1 Encourager le tourisme de proximité
2-2 Inciter à l'utilisation de l'offre de mobilité durable pour les visiteurs en communiquant sur les services et parcours disponibles
2-3 Mobiliser les ressources techniques pour la réalisation du BEGES puis la contribution afin d'inciter les organisateurs et les visiteurs à agir avec responsabilité.
3. Favoriser la consommation responsable et lutter contre le gaspillage
3-1 Favoriser les achats de produits durables, respectueux de l'environnement et socialement responsables
3-2 Diminuer l'utilisation de produits à usage unique
3-4 a Trier les déchets à la source : a. Avoir une politique de gestion des déchets s'inscrivant dans une démarche de réduction et de valorisation
3-6 a Formaliser un plan d'économie d'énergie des bâtis
4. Faire du tourisme un moteur de l'inclusion
4-1 Favoriser l'inclusion des personnes en difficulté d'accès à l'emploi vers les métiers liés à l'événementiel et au tourisme.
4-3 Faciliter l'accessibilité de la destination aux visiteurs en situation de handicap
5. Valoriser l'économie et préserver la biodiversité et le patrimoine local
5-2 Mettre en place des mesures de protection pour préserver le patrimoine en maîtrisant les flux touristiques
5-3 Attirer et/ou produire des événements en lien avec les filières d'excellence du territoire

6. Mobiliser les ressources pour favoriser l'innovation durable dans le secteur touristique	
6-1 Déployer des outils pour qualifier et quantifier les visiteurs	
6-2 Promouvoir l'action écoresponsable de la destination et de ses partenaires	
7. Impliquer les touristes, les professionnels et les organisateurs d'événements dans la dynamique durable	
7-1 Faire adhérer à un projet d'engagements "durables" les socio-professionnels	
7-2 Valoriser les initiatives exemplaires de la chaîne d'accueil et sensibiliser et impliquer les touristes dans la démarche éco responsable	
7-3 a Multiplier les échanges pour créer de la richesse entre les publics et les résidents a. Encourager des séquences B to C pendant les congrès	
7-3 b. Mettre en place un réseau de greeters et le promouvoir	
8. Apporter une attention spécifique à la sécurité des publics	
8-1 b. Informer et sensibiliser les publics sur les principaux dispositifs de sécurité et sûreté en place dans l'espace public et autres mesures plus spécifiques et/ou ponctuelles renforçant la sécurité sur la destination, en y incluant les principaux Etablissements Recevant du Public (réglementation propre, label "sécuri-site", protocoles sanitaires, etc.).	